



Mouvement ESSAIM

Action 11

Automne 2005

Courriel : essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org



Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 3, numéro 8

Des nouvelles du Mouvement

Cet automne, nous avons défendu de nombreuses idées :

- la période des années travaillées en 1982 et 2000 doit faire l'objet d'une **entente directe** avec les retraités ;
- les **rentes** des retraités doivent être **recalculées en indexant pleinement** les années entre 1982 et 2000 ;
- **une représentation équilibrée des retraités au comité de retraite du RREGOP**, basée sur les groupes d'âges tels que définis par la CARRA et **tenant compte du fait que les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes**, est **essentielle** ;
- l'envoi **annuel**, par la CARRA, d'**informations financières** concernant l'état de nos régimes de retraite.

Rappel important

Nous serons **615 308** personnes touchées par des décisions dont nous sommes **exclus** :

- **199 225** retraités,
 - **22 993** conjoints survivants et orphelins
 - **393 090** participants non actifs
- et ce, pour tous les régimes gérés par la CARRA. Est-ce normal ?

Les dépôts des centrales syndicales

Actuellement, les dépôts aux tables de négociation nous confirment ce que nous écrivions dans des textes précédents : « *les centrales syndicales négocient sur des sujets concernant les retraités sans que ceux-ci en aient été informés* ». Nous le constatons par les dépôts qu'elles font aux tables de négociation concernant **la représentativité des retraités** au comité de retraite du RREGOP, **la gouvernance de la CARRA** et la possibilité de **trois caisses de retraite**. (voir l'extrait des dépôts au verso de ce bulletin)

Serait-il juste de dire que les centrales syndicales cherchent à contrôler les caisses dont le troisième partenaire est absent des discussions ? Désirent-elles contrôler nos investissements ?

C'est pourquoi **nous demandons** au gouvernement de **retirer le dossier « retraite » des négociations actuelles**, car les retraités de la base ne reçoivent pas d'information sur ces demandes syndicales.

Nos grandes associations de retraités font piètre figure avec des demandes dérisoires démontrant ainsi un évident besoin de **modernisation de leur mécanisme de consultation des membres**.

Les retraités du Mouvement ESSAIM demandent de nombreuses modifications : la **pleine indexation**, le **fonctionnement des comités de retraite** et l'**information sur l'état financier de nos régimes de retraite**. Quel que soit le parti politique ces modifications devront faire l'objet d'une réflexion objective et juste.

Il y aura de la résistance au changement dans les syndicats et même dans certaines grandes associations de retraités, mais pour « **Être de son Temps** » les structures archaïques devront être modifiées.

Nous vous rappelons aussi que les retraités préfèrent **un plan de règlement** pour retrouver la pleine indexation plutôt que des compromis négociés à la va-vite lors des négociations dont nous sommes exclus.

Arlette Bouchard,
Porte-parole du Mouvement ESSAIM

La gouvernance de la CARRA et la caisse des retraités

Les centrales syndicales ont déposé à la table de négociation un document de réflexion sur la gouvernance de la CARRA et les caisses des retraités. On y traite, en particulier, du nombre de représentants au comité de retraite du RREGOP. D'une fois à l'autre, nous perdons des représentants.

Le projet de dépôt complémentaire RREGOP présenté au CIN le 7 septembre 2005

Les organisations syndicales (CSN-CSQ-FIIQ-FTQ-SFPQ) proposent « deux membres qui sont retraités de l'un ou l'autre des régimes relevant de la compétence du Comité du RREGOP, choisis après consultation des associations de retraités les plus représentatives des retraités de ces régimes et qui seront identifiées par règlement ».

La partie syndicale propose la constitution de trois caisses : une caisse-employeur, une caisse-employés et une caisse-retraités.

Dépôt syndical du 26 octobre 2005

Les organisations syndicales (CSN-CSQ-FIIQ-FTQ-SFPQ) ne proposent plus qu'un seul représentant provenant de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (l'A.R.E.Q.) et désigné par celle-ci.

CIN : Conseil intersectoriel des négociations

En ce début de décembre 2005, que reste-t-il à la table centrale de négociation concernant la représentation des retraités ? Quelles raisons logiques les centrales invoquent-elles pour écarter les retraités de toute forme de représentativité ? **Nommer un seul retraité ne ferait que sauver la face** et ferait preuve de condescendance à notre égard. À regarder comment les choses se passent, nous concluons que les centrales syndicales veulent exclure complètement les retraités de toute forme de participation dans le dossier des régimes de retraite.

La caisse des retraités

Les centrales écartent les retraités des comités de retraite et reviennent encore une fois à la charge avec la création de trois caisses de retraite. Cela ressemble à une **prise de contrôle de nos investissements...**

Problème grave

Il y a présentement **un problème grave de représentation adéquate des droits des retraités en matière de régimes de retraite.**

Des questions pour vous

1. **Quelles mesures** comptez-vous prendre afin que les retraités soient mieux défendus au niveau des régimes de retraite ?
2. **Est-ce normal d'écarter les retraités** de la gestion de leurs investissements ?



Nos demandes

Les retraités demandent

de retirer le dossier « retraite » des négociations actuelles en raison de la non consultation des retraités de la base et de leur absence lors des discussions.